

Goult - Lumières et ses hameaux

Bulletin Municipal n°77 - Printemps / Été 2023

Mairie de Goult
31 place Jean Moulin - 84220 GOULT
Tél. : 04 90 72 20 16 - www.goult.fr



Sommaire

Vie locale



Réunions	4
Le conseil municipal des jeunes	10
Actualités	11
L'évènement	14
Aux écoles	15
Associations	16



↳ Conseil des Jeunes - Page 10

Informations



Environnement	18
Tourisme	19
Animations culturelles à venir	20
Terresses de culture	21



↳ L'évènement - Page 14

Culture



Institut Géographique National	22
Chapelle des Hommes	23
Ouvrages de la médiathèque	24



↳ Terrasses - Page 21

À votre attention



Allo?!	26
État civil - Le coin du jeu	27



↳ Chapelle - Page 23

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Vous souhaitez publier un article dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés à la Médiathèque Municipale.

Ont participé à ce numéro :



Articles et photos : La commission municipale «information et communication» (*Monique CHABAUD, Eric LAUGIER, Françoise PEZIERE*).

Conception : Sébastien FARGET

Impression : L'imprim à APT

En quelques lignes...



Madame, Monsieur

Avec ce bulletin de Juin, c'est un retour sur le semestre passé qui vous est proposé.

L'année 2023 s'annonçait difficile avec une économie marquée par l'inflation, des tensions, toujours bien présentes, sur le plan international, et des conditions météorologiques en pleine évolution.

Nous affrontons collectivement ces situations et leurs conséquences.

L'inflation affecte bien entendu le budget communal. Placé sous le signe de la constance et de la transition écologique, nous avons souhaité l'inscrire dans l'amélioration de notre qualité de vie, sans modification des taux d'imposition communaux. Les augmentations des dépenses de fonctionnement liées aux énergies doivent être maîtrisées. Pour cela un important programme de renouvellement de l'éclairage public afin de remplacer l'ensemble des lampes à sodium par des leds d'ici la fin de l'année a été voté.

A l'automne deux chantiers de voirie, attendus par beaucoup, vont être lancés en partenariat avec le Conseil départemental et le SIRTOM : la réfection de l'avenue Eugène Ducroit, et celle de la route de Lumières, et nous en profiterons pour réaliser l'enfouissement des conteneurs près du parking de Lumières ainsi que ceux du jeu de boules. A ce sujet, je ne peux que vous rappeler l'importance du respect des consignes de tri, pour des raisons écologiques d'abord, et financières ensuite car le mauvais tri ou l'absence de tri coûtent chers.

Nous aurons vraisemblablement encore cette année une sécheresse estivale qui touchera notre région. Les économies d'eau sont à l'ordre du jour, et nous devons suivre les arrêtés préfectoraux avec leurs consignes de restrictions. Là aussi il s'agira d'adopter ensemble des comportements responsables, et je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous.

Au mois d'Octobre nous accueillerons un congrès international sur la pierre sèche. Des spécialistes présenteront les techniques de construction de pays et de cultures différents. Une occasion de mieux connaître ces savoir-faire et leurs avantages pour l'environnement, et de mettre à l'honneur les Terrasses de culture.

L'été est là, et notre village se prépare à une période estivale, toujours riche et accueillante. Je remercie l'ensemble des associations goulloises qui sont actives toute l'année ; elles continueront de proposer dans les mois qui viennent des événements conviviaux, ouverts à toutes et tous. Je vous propose de suivre leurs programmes et je vous souhaite un bel été.

Didier PERELLO



Conseil Municipal du 12 Décembre 2022

Étaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Hervé CHABOWSKI, Jean-Louis BONVALET, Françoise PEZIERE

Étaient absents : Elodie de TIMARY (pouvoir à Mauricette CENCIARELLI), Françoise PEZIERE, Nicolas CARRARA (pouvoir à Didier PERELLO),

Secrétaire de séance: Gérard CHABAUD

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 Octobre 2022

Approuvé à l'unanimité

2. Travaux de réfection d'un mur en pierre sèche enclos du Moulin

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le besoin d'intervenir sur le mur de protection de l'enceinte du Moulin. Les travaux sont estimés à 25 365 €. Une demande de subvention est faite au Conseil Départemental.

Approuvé à l'unanimité

3. Aide pour le paiement du ramassage scolaire communal

Monsieur le Maire propose de reconduire l'aide communale aux familles.

Approuvé à l'unanimité

4. Aide pour le paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur le Maire propose d'actualiser les montants de l'aide en place depuis 2019.

Approuvé à l'unanimité

5. Recensement de la population : création de trois postes d'agents recenseurs

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de recensement pour l'année 2023 et propose le recrutement de trois personnes à cet effet.

Approuvé à l'unanimité

6. Prime de fin d'année communale

Monsieur le Maire propose de maintenir le montant de la prime annuelle.

Approuvé à l'unanimité

7. Subvention à l'Association de la Cantine Scolaire

Monsieur le Maire expose la demande de versement d'un acompte sur la subvention 2023.

Approuvé à l'unanimité

8. Modification du règlement du réseau de médiathèques de la Vallée du Calavon

Il s'agit d'intégrer la commune de Gargas au réseau existant.

Approuvé à l'unanimité

9. Reversement du produit de la TLE à la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Monsieur le Maire expose que la loi de finances 2022 impose ce reversement de produit de la taxe locale d'aménagement. Il concernera la zone d'activités de Pied-Rousset.

Approuvé à l'unanimité

10. Convention avec le Centre Lou Pasquié

Monsieur le Maire expose que suite aux derniers aménagements des bâtiments communaux, le Centre Lou Pasquié va utiliser le rez-de-chaussée de la Gare de Lumières pour ses activités.

Approuvé à l'unanimité



11. Décision modificative du Budget communal

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à l'inscription du legs de Madame Michalet dans le budget communal.

Approuvé à l'unanimité

Travaux et questions diverses

- Les travaux dans les locaux de la Poste et du Mas des Jeunes sont terminés
- Le conseil municipal remercie les parents d'élèves et la cantinière remplaçante qui ont maintenu le service de restauration à l'école pendant l'absence du personnel titulaire
- Le conseil municipal déplore les actes d'incivilité commis récemment dans le village (Allée de Verdun, jeu de boules, véhicules, exposition panneaux de photos anciennes des commerces de Goult). Monsieur Bonvalet demande si la pose de caméras serait une solution.

* * * * *

Conseil Municipal du 31 Janvier 2023

Étaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Michèle DIDIER, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Hervé CHABOWSKI, Jean-Louis BONVALET, Elodie de TIMARY

Étaient absents : Françoise PEZIERE (pouvoir à Michèle MICHEL), Nicolas CARRARA (pouvoir à Gérard CHABAUD),

Secrétaire de séance: Michèle MICHEL

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 Décembre 2022

Approuvé à l'unanimité

2. Convention avec la CCPAL pour le réseau des médiathèques de la Vallée du Calavon

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une nouvelle convention pour trois ans avec la CCPAL pour la gestion des logiciels des médiathèques.

Approuvé à l'unanimité

3. Autorisation de désherbage à la médiathèque

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de délibérer pour définir les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la bibliothèque.

Approuvé à l'unanimité

4. Ouverture de crédit avant le vote du budget

Monsieur le Maire informe de la nécessité pour effectuer le paiement d'opérations réalisées, de voter une ouverture anticipée de crédits d'un montant total de 21 500 €.

Approuvé à l'unanimité

5. Participation aux dépenses d'investissement pour le gymnase du Collège du Calavon

Monsieur le Maire informe que le montant de la participation communale aux dépenses d'investissement est de 3 371,95 €.

Approuvé à l'unanimité

6. Adhésion au service SEDEL du Parc Naturel Régional du Luberon

Monsieur le Maire propose l'adhésion au service SEDEL (Service d'Economies Durables en Luberon). Le montant est de 2,40 € par habitant.

Approuvé à l'unanimité



7. Tarifs de location pour expositions Salle Domitia

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif pour les expositions à but lucratif à 25 € la journée et 100 € la semaine.

Approuvé à l'unanimité

8. Tarifs de location de la salle de gymnastique associations non résidentes sur la commune

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif de location à 10 € par heure journée et 50 € la journée.

Approuvé à l'unanimité

9. Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe qu'il convient de mettre à jour le tableau communal des effectifs suite à la réorganisation des services.

Approuvé à l'unanimité

10. Rapport annuel sur l'usage de la délégation du droit de préemption urbain

Pour information, Monsieur le Maire présente ce rapport.

11. Liste des marchés conclus par délégation en 2022

Pour information, Monsieur le Maire présente cette liste.

QUESTIONS DIVERSES

- Chapelle des Hommes : la fin des travaux est estimée fin mars
- Dégâts suite aux pluies de novembre 2022 : la commune a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. Pour les chemins communaux des devis pour les réparations ont été demandés.

Conseil Municipal du 3 Avril 2023

Étaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Michèle DIDIER, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Hervé CHABOWSKI, Elodie de TIMARY

Étaient absents : Françoise PEZIERE (pouvoir à Michèle MICHEL), Jean-Louis BONVALET (pouvoir à Gérard CHABAUD), Nicolas CARRARA (pouvoir à Didier PERELLO),

Secrétaire de séance: Michèle MICHEL

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 Janvier 2023

Approuvé à l'unanimité

2. Demande de subvention au titre du Fonds Vert

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le dispositif «d'accélération de la transition écologique» permet d'accompagner la commune dans le renouvellement de l'éclairage public pour diminuer la consommation électrique. Une subvention est demandée pour des dépenses de 188 236 €.

Approuvé à l'unanimité

3. Demande de subvention au titre de la DETR

Monsieur le Maire rappelle la poursuite des travaux d'aménagement et de sécurisation dans le village. Pour l'avenue Eugène Dueroit, une subvention à l'état au titre de la DETR est demandée (estimation des travaux de 309 826 €).

Approuvé à l'unanimité



4. Demande de financement stationnement des vélos

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil départemental pour le financement d'achats d'arceaux pour le stationnement des vélos.

Approuvé à l'unanimité

5. Fixation de la durée des concessions pour les columbariums au cimetière

Monsieur le Maire propose de fixer à 30 ans, renouvelable une fois, la durée des concessions.

Approuvé à l'unanimité

6. Convention de co-maîtrise pour la mise en place de conteneurs enterrés

Monsieur le Maire propose la signature d'une convention avec le SIRTOM pour l'installation de containers enterrés. La part communale sera de 50 % de la dépense HT.

Approuvé à l'unanimité

7. Révision des statuts du PNRL

Monsieur le Maire informe de la modification des statuts du PNRL qu'il convient de valider.

Approuvé à l'unanimité

8. Compte de gestion 2022 - Budget Principal Commune

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2022 établi par le receveur municipal.

En section de Fonctionnement le montant des recettes s'établit à 1 875 217,85 € et celui des dépenses à 1 422 989,89 €. Le résultat de clôture est de 668 321,68 €.

En section d'Investissement le montant des recettes s'établit à 1 347 119,61 € et celui des dépenses à 992 839,61 €. Le résultat de clôture est de 837 625,49 €.

Approuvé à l'unanimité

9. Compte de gestion 2022 - Budget Transport Scolaire

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2022 établi par le receveur municipal.

En section de Fonctionnement le montant des recettes s'établit à 11 588,31 € et celui des dépenses à 7252,93 €. Le résultat de clôture est de 77 905,92 €.

En section d'Investissement le montant des recettes s'établit à 3 830,40 € et celui des dépenses à 0€. Le résultat de clôture est de 44 159,55 €.

Approuvé à l'unanimité

10. Compte administratif 2022 – Budget Principal Commune

Gérard CHABAUD, adjoint présente aux conseillers le compte administratif 2022 du budget communal et précise que celui-ci est conforme au compte de gestion établi par la Perception d'Apt. Il constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, et reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement.

Approuvé à l'unanimité

11. Compte administratif 2022 – Budget Transport Scolaire

Gérard CHABAUD, adjoint présente aux conseillers le compte administratif 2022 du budget Transport Scolaire et précise que celui-ci est conforme au compte de gestion établi par la Perception d'Apt. Il constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, et reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement.

Approuvé à l'unanimité

12. Affectation des résultats 2022

Monsieur le Maire propose d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement du budget principal 2022 en fonctionnement (400 000 €), et l'autre partie (268 321,68 €) en investissement de ce budget, et d'affecter en même section les excédents des budgets annexes 2022.

Approuvé à l'unanimité



13. Impositions directes 2023

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et de les maintenir au niveau de l'an dernier. Il précise que seules les résidences secondaires paieront la taxe d'habitation.
Approuvé à l'unanimité

14. Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose les attributions suivantes :

A.D.M.R. 2 500€ ; Anciens combattants de Goult 800€ ; Anciens combattants Vaucluse 500€ ; Chœur DOMITIA 1 000€ ; Cantine scolaire 15 000€ ; Club des loisirs 11 000€ ; Collège Coustellet 300€ ; Festival Quatuors à cordes 500€ ; Coopérative scolaire 2500€ ; Cyclo tandem Vaucluse 200€ ; DDEN 50€ ; Avenir Goult Roussillon 2000€ ; HAPA 500€ ; Judo Club 600€ ; Marché de Coustellet 100€ ; Moto club 2000€ ; Personnel communal 1130€ ; Regain 100€ ; Restos du cœur 500€ ; Sapeurs-pompiers 100€ ; Syndicat des apiculteurs 200€ ; Souvenirs français 100€ ; Soirées d'été en Luberon 500€ ; Tennis Club 1 000€

Approuvé à l'unanimité

15. Budget Primitif 2023 - Transport Scolaire

Section d'Exploitation

DÉPENSES		RECETTES	
011 - Charges générales	7 350,00	002- Excédent 2021	82 241,30
012 - Charges de personnel	5 600,00	74- Subvention	13 000,00
65 - Autres charges	50,00		
68 - Dotation aux provisions	3 840,40		
Virement à l'investissement	78 410,90		
Total	95 241,30		95 241,30

Section d'Investissement

DÉPENSES		RECETTES	
21- Immobilisations	128 231,25	001- Excédent 2021	47 989,95
Equipement car	2 000,00	21- Virement Section Fct	78 410,90
		28- Amortissement	3 830,40
Total	130 231,25		130 231,25

Approuvé à l'unanimité

16. Budget primitif 2023 - Commune

Section de Fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
011 - Charges générales	523 694,00	002	400 000,00
012 - Charges de personnel	644 700,00	013 Atténuation de produits	7 000,00
014 - Atténuation de produits	25 000,00	70 - Recettes de gestion	46 770,00
65 - Autres charges	120 110,00	73 - Impôts et taxes	1 092 919,00
66 - Charges financières	7 500,00	74 - Dotations	106 000,00
67 - Charges spécifiques	100,00	75 - Autres produits	147 340,00
68 - Dotation aux provisions	1 800,00	76 - Produits financiers	3 500,00
Virement à l'investissement	480 625,00		
Total	1 803 529,00		1 803 529,00



Chapitres 011 - 012 - 014 - 66 - 67 - 68 - 023 : à l'unanimité

Chapitre 65 : 10 voix pour Mesdames CENCIARELLI, DIDIER, GUITON qui sont membres d'une des associations n'ont pas pris part au vote

Chapitres 002 - 013 - 70 - 73 - 74 - 75 : à l'unanimité

Chapitre 77 : à l'unanimité

Vote global de la section de fonctionnement : à l'unanimité sauf le chapitre 65

Section d'Investissement

Opération	Dépenses	Recettes
133- Cimetière	100 000,00	
153- Moulin de Jérusalem	55 000,00	
166- Chapelle des Hommes	58 000,00	17 354,50
168- Travaux de voirie	588 200,00	55 000,00
172- Matériel-Matériel-Mobilier	60 700,00	
173- Aménagement urbain	258 000,00	60 000,00
183- Bâtiments communaux	73 988,830	52 162,16
188- Parking Lumières	10 000,00	
189 Equipements sportifs	271 000,00	50 000,00
190- Avenue E. Ducreux	360 000,00	60 000,00
Opérations financières	50 000,00	
001 Solde Exécution Invest.		899 735,50
021- Virement Section Fct		480 625,00
1068		268 321,68
024 produit de cessions		3 800,00
Total	1 946 998,84	1 946 998,84

Vote global de la section d'investissement : à l'unanimité

17. Subvention exceptionnelle à la croix rouge française suite au tremblement de terre en Turquie et en Syrie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention à la croix rouge française pour la Turquie et la Syrie d'un montant de 500 € suite aux tremblements de terre.

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses

- Quelques dates à retenir :

28 avril 2023 : Inauguration de la chapelle des Hommes à 10h

Le samedi suivant : visite pour tous sur rendez-vous à confirmer

29 avril 2023 : cérémonie déportation à 11h

8 mai 2023 : messe à 10h30 et Cérémonie à 11h30

- Départ en retraite de Mme Marie-Claude GANET : une réception a été donnée le vendredi 31 mars avec l'Amicale du Personnel

- Monsieur le maire remercie les services administratifs et comptables pour le travail réalisé lors de la préparation du budget primitif 2023 et des comptes administratifs 2022.

Il a évoqué également le changement du logiciel comptable et de maquette budgétaire.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Les élèves de l'école René Char et ceux du collège du Calavon domiciliés à Goult peuvent faire partie du conseil municipal des jeunes. Chaque année une élection est organisée au mois d'octobre avec la participation des enseignants.

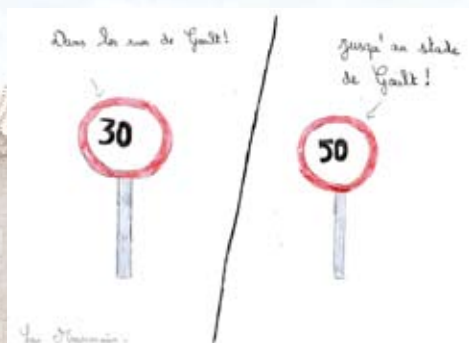
Le conseil définit en début d'année ses actions dans les domaines de l'éducation civique, la vie en communauté, la connaissance des institutions. Pour l'année scolaire 2022-2023 le thème retenu a été l'environnement.

Le Conseil des Jeunes s'exprime...

« La vie en société : les demandes du Conseil Municipal des Jeunes exprimées en dessins »



Les enfants du Conseil Municipal des jeunes ont réalisé des dessins sur le thème « Protégeons l'environnement » et « Sécurité routière ». Ils expriment leur demande au travers de leur vision de futurs adultes, et veulent nous sensibiliser sur nos responsabilités. Voici donc le résultat de leur travail ! ■





Un site dédié au compostage

Dans nos poubelles, les ordures ménagères partent à l'incinération. Ce qui est extrêmement coûteux et polluant. Voilà 50 ans que nous avons la possibilité de trier notre verre, presque 20

que l'on peut trier nos emballages. Le compostage offre une possibilité supplémentaire à la réduction de ces ordures ménagères et ce de manière naturelle, écologique et économique. Les biodéchets (restes de cuisine et de repas) représentent encore 1/3 de ce volume de déchets.

Comme pour le haut du village, le projet est d'installer des sites de compostage collectif (en priorité pour les groupements de maisons n'ayant pas de jardin individuel) sur l'ensemble du territoire. Nous allons également profiter de ces structures publiques pour proposer des ateliers GRATUITS où les possesseurs de composteurs individuels pourront venir et poser des questions pour plus de sérénité dans cette pratique. Si votre hameau (ou quartier) est intéressé pour accueillir un projet similaire, n'hésitez pas à me contacter pour en étudier la faisabilité. ■

M. Patrice BOUT - 06 98 93 67 47

Un doute ? Une question sur vos déchets ?
N'hésitez pas à joindre nos services, nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Par courrier à : SIRTOM de la région d'Apt
Quartier Salignan - Route de la Charité - BP 99
84403 APT CEDEX

Par courriel à : contact@sirtom-apt.fr

Par téléphone au : 04 90 04 80 21

www.sirtom-apt.fr

ADOPTÉZ !
Si vous avez un jardin, c'est le moment d'adopter deux poules pondeuses pour BE. Une distribution est prévue chaque année au mois de juillet.

RÉDUISEZ !
Si vous avez un enfant de moins de trois ans, vous pouvez profiter d'un kit de couches lavables pour un prix de 30€. Le kit est composé de 5 couches, 20 inserts et un rouleau de 100 voiles de protection.

COMPOSTÉZ !
Vous possédez un jardin? Vous pouvez commander un composteur de 600 litres pour un prix bonifié de 21€ auprès de nos services. Des informations et un bio seau vous seront remis lors du retrait.

DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT AUSSI DANS LE BAC JAUNE !

CONTENEUR COLLECTIF À VERRE

BOUTELLES ET BOCAUX VIDÉS

VERRE

EMBALLAGES EN MÉTAL, MÊME LES PETITS

PAPIERS, EMBALLAGES, BRIGUES EN CARTON, BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

TOUTS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Nuisances sonores

Sauf réglementation spéciale par arrêté préfectoral ou municipal l'utilisation de tout appareil bruyant (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, aspirateur à feuilles, etc. ..) doit respecter les tranches horaires suivantes: la semaine: 8h -19h; le samedi : 9h -12h / 15h -19h; le dimanche et jour férié :10h -12h. Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de tapages ou attroupements nocturnes.

Ne pas laisser vos chiens aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage. L'utilisation de piscines en soirée est souvent source de nuisances pour votre voisinage. ■



À la salle Domitia

Devant la salle Domitia le service technique procède à un réaménagement de l'espace. Un lieu de stationnement pour les vélos sera installé. La représentation en pierre de l'église St Pantaléon de Gueberschwihir a dû être déplacée, et l'espace végétal sera repensé. La pratique du vélo se développe et nous devons offrir à ceux qui l'attendent des racks de rangement plus nombreux près des commerces. ■



Intervention au Moulin

Le local situé à côté du Moulin de Jérusalem (dans l'enclos du Moulin) va bénéficier d'un aménagement. En effet, une première tranche de travaux est effectuée par un groupe de jeunes étudiants de l'école d'Avignon (Centre de formation à la réhabilitation du patrimoine ancien). Une restauration de cette annexe permettra une meilleure utilisation du site. ■



Une nouvelle retraitée

L'amicale du personnel communal a célébré le départ à la retraite de Madame Marie-Claude GANET. Pour l'occasion, Madame Sylvie CLAMECY, Présidente, en présence de Monsieur le maire, Didier PERELLO, a organisé un pot de départ à la mairie dans la salle du Conseil.

Rappelons que Marie-Claude a surveillé de nombreux enfants de l'école communale et a vu défiler plusieurs générations de goultois. Nous lui souhaitons tous nos vœux pour cette retraite bien méritée. ■





La mairie de Goult décline toute responsabilité en cas d'annulation et/ou de modification des animations proposées pendant l'été

FÊTE DE GOULT

Du 30 juin au 2 juillet 2023

VENDREDI 30 JUIN

19H00 : Inauguration de la fête animé par **Pena Los Caballeros**

22H00 : Grand Bal avec **L'ORCHESTRE ALMERAS MUSIC LIVE**

SAMEDI 1ER JUILLET

19H00 : DJ **Louise Alban et Megan**

20H00 : Repas **Gardiane de Taureau**
18€/Adulte et 12€/Enfant, fromage et dessert compris (Boisson non incluse)
Pensez à apporter vos assiettes, couverts et verres...
Réservations à l'épicerie ou à la boulangerie du village ainsi qu'au marché les jeudis 22 et 29 juin de 9h à 12h.
Pour toutes informations : 06.68.80.98.47

21H00 : Soirée **Féerie de Lumières**, acrobates, trapezistes, échassières jouant avec le feu... animé par **FUN ARTISTES Louise et Megan**

DIMANCHE 2 JUILLET

19H00 - Minuit : Soirée DJ avec **Fred B.**

PENDANT 3 JOURS DÈS 17H30 : BUVETTE, FOOD TRUCKS, PARC DE STRUCTURES GONFLABLES, TRAMPOLINE, KART ÉLECTRIQUE, LASER GAME...

ORGANISÉ PAR LE CLUB DES LOISIRS "GOULT EN FÊTE". GOULT EN FÊTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT.

Goult en Fête

13 JUILLET

FÊTE NATIONALE

Soirée DJ

A PARTIR DE 19H00

BUVETTE, FOOD TRUCKS

Marmite Dafrik, Burger Lynn, Top Toque, Thai Mania, Santcho...

Place de la libération 84220 Goult

Organisé par le club des loisirs "Goult en fête".
Goult en fête décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident.

Le Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse

à GOULT [84]
le dimanche 23 juillet 2023
Place de la Libération à Goult
Ouverture au public de 9h à 18h

Fête du MIEL

www.sav84.fr - contact@sav84.fr

Chœur Domitia

W.A. MOZART
M.A. CHARPENTIER
C. MONTEVERDI
A. VIVALDI

Entrée : 18,00 €
Enfants jusqu'à 12 ans : gratuit.

Réservation et renseignements :
07.71.57.07.37 et
www.helloasso.com/

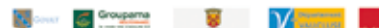


Saint-Saturnin-lès-Apt (Eglise)
jeudi 13 juillet 2023 à 18h00

Gordes (Eglise)
vendredi 14 juillet 2023 à 16h00

Chateaufort (Eglise)
samedi 15 juillet à 21h00

Apt (Cathédrale)
dimanche 16 juillet à 18h00



Ne pas jeter sur la voie publique. OnlinePrinters GmbH 80710 Fürth Allemagne



Vous étiez près de
500 personnes à
prendre le départ..."

La première édition de « La Ronde Goultoise »

Un très grand MERCI à tous pour cette magnifique Ronde Goultoise, première du nom. Vous étiez près de 500 à prendre le départ en ce matin du dimanche 07 mai rue de la République à Goult. Remerciements à tous les coureurs et randonneurs qui sont revenus de cette épreuve avec un peu de fatigue mais beaucoup de sourire. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont fait un travail formidable et qui ont su mettre tout en oeuvre pour que cette journée se passe comme nous l'avions imaginé.

Merci aux enfants et aux enseignants de l'école de Goult pour la réalisation de jolis galets, et pour avoir participé aussi à la course des enfants. Merci à tous les partenaires sans qui nous n'aurions pas pu monter ce projet et à tous les producteurs présents sur le marché qui vous ont offert les lots podiums.

Encore un grand merci à tous, coureurs, randonneurs, accompagnateurs, bénévoles, artisans, commerçants. Rendez-vous en 2024, nous avons encore plein d'idées ! ■



Article & photos : Le Club des Loisirs



Du côté de l'école René Char de Goult, les enseignantes sont toujours très actives

Projets communs : Interventions des éducatrices de la Maison Bonhomme le 25 mai sur les thèmes suivants : activité physique (pour les CM1-CM2), alimentation (pour les CE1-CE2-CM1) et prévention bucco-dentaire pour les GS-CP. Projets de la classe des TPS/PS/MS/GS (Mme Garcia B et Mme Massot) : Au cours de ce dernier trimestre, cette classe a continué de construire un premier capital de connaissances autour du « Fonctionnement du corps » (naître-grandir-vieillir) ; et les élèves ont reçu chaque lundi une personne âgée ayant accepté de s'impliquer dans ce projet. Réalisation d'un Cahier spécifique comme TRACES du temps et MÉMOIRE. Apprentissage du temps social, travail sur la séquentialité et sur la mesure du temps.



Actuellement ils travaillent sur la généalogie. L'un des aboutissements de ce projet phare a été la sortie au Musée d'Antan à Montoux. Ce projet va conclure par : -une présentation de tous leurs arbres : tous différents, tous uniques! en 3 dimensions, - Un Repas collectif avec nos 12 Aînés Goultois fixé le 12 juin (merci à l'APE et l'Association de la cantine pour leur accord respectif). Et une remise d'un Diplôme « le petit chasseur d'Ancêtres » fin Juin, début Juillet 23. Projets de classe des GS-CP de Mme Isnard : Sortie au musée d'Antan à Montoux, Sortie à Aix-en-Provence voir l'exposition Vasarely avec un atelier à l'issue avec la classe de Mme Massot et sortie à Okra à Roussillon pour découvrir les ocres, leur extraction et leur utilisation avec un atelier de peinture à l'ocre avec la classe de Mme Massot. Projets de classe

des CE1-CE2 de Mme Kergoat : La classe des CE notamment a peint les galets pour la Ronde Goultoise du 7 mai 2023. Ils ont fait des activités sportives variées dont gymnastique et des activités ludiques pour apprendre l'anglais. Projets de la classe des CM (Mme Chabert et Mme Garcia L) : Du 27 au 31 mars : Classe découverte Astronomie à Saint-Michel l'Observatoire avec hébergement (5 jours et 4 nuits) et restauration. Séjour réussi, riche d'activités pédagogiques variées et d'expériences de la vie en collectivité. Merci à la mairie et à l'APE pour leur participation financière conséquente. 25 mai : Journée au collège pour des CM2 volontaires pour participer à un projet éco-citoyen : réaliser un « monstre des déchets ». Le 20 juin 2023 : Visite du collège pour les élèves de CM2. Projet sur 3 années scolaires : Dans le cadre du projet de classe « Aire terrestre éducative » en partenariat avec le Parc du Luberon : Deux sorties sur le site de La Virginière pour les élèves avec les intervenants de La Terre en tête pour étudier la biodiversité de ce site naturel sensible : 26 mai et 19 juin.

Projet Jazz : pratique instrumentale et chant sur des chansons de Jazz avec l'intervenant en musique Pierre-Olivier Brochec. Projet en collaboration avec la classe des CM1-CM2 de Mme Samson de l'école de Saint-Saturnin-les-Apt. Pour la restitution du travail mené sur l'année scolaire, deux spectacles sont prévus le soir en juin : le mardi 13 juin à Goult et le vendredi 16 juin à Saint-Saturnin-les-Apt à 19h. Projet d'école : Les élèves de la GS au CM2 ont pu profiter d'un spectacle à l'école avec les comédiens Serge Néri et Lucie le vendredi 12 mai : adaptation théâtrale du texte de Mattei Visniec, « Attendez que la canicule passe ».

Concernant le projet artistique autour de la poésie et du théâtre avec la compagnie théâtrale de la Brante (pour tous les élèves de la GS au CM2), plusieurs interventions sont prévues à l'école avec le comédien Serge Néri. La restitution sous forme de lecture de poésie aura finalement lieu après l'école le mardi 27 juin dans la cour de l'élémentaire. Merci et bravo aux enseignantes de Goult ! Merci à l'APE pour son soutien financier ! Merci à la mairie pour le prêt des bus pour les sorties ! ■

*Textes: Anne Chabert, Béatrice Garcia et Françoise Pézière
Photo : Anouck Portet-Moïse et Françoise Pézière*



Le Centre Social «Lou Pasqué»

Après rénovations, la mairie de Goult a mis à disposition du centre social culturel intercommunal Lou Pasqué les locaux de l'ancienne gare de Goult-Lumière. Ainsi est née la STATION, un nouvel accueil libre pour les jeunes de la région de 11 à 17 ans : Bonnieux, Goult, Saint Pantaléon, Apt ils sont une dizaine à se retrouver les mercredis et samedi après midi de 14h à 18h sous le regard bienveillant de Dorian et Simon, animateur et directeur de l'accueil.

Des ateliers Brico DIY, des soirées ciné, des tournois jeux vidéo, des sorties en plein air, les ados se retrouvent aussi pour passer du temps ensemble et organiser les séjours de l'été. Les

objectifs de l'accueil :

- Favoriser le développement affectif, intellectuel, physique et social des adolescents.
- Développer leur sens de l'autonomie et de la responsabilité.
- Les faire participer activement à la vie sociale et culturelle.
- Leur transmettre les valeurs du respect, de la solidarité, de la justice et de la démocratie.
- Leur faire exprimer leur créativité et leur découverte.■

Centre social culturel intercommunal Lou Pasqué / Peltier Simon / Service jeunesse

*Adhésion de 15€ à l'année - Navettes gratuites disponibles
Centre social culturel intercommunal Lou Pasqué - Place du Pasquier 84220 Roussillon - 04 90 05 71 04 - <https://loupasquie.fr> - instagram : [_la_station_](#)*

Association des parents d'élèves

L'année scolaire touche bientôt à sa fin et l'APE est fière d'avoir permis aux enfants de l'école de Goult de participer à plusieurs événements culturels et activités entre septembre 2022 et juin 2023. Ces événements ont été organisés soit par l'APE (journée des associations sportives, lecture d'Halloween, loto, chasse aux oeufs, carnaval et cinéma), soit par le corps enseignant (classe verte à l'observatoire Saint Michel, potager, l'école d'autrefois, le planetarium, le conservatoire des ocres).

Pour fêter la fin de l'année scolaire, l'APE propose à tous les parents et enfants l'habituelle kermesse pendant laquelle se déroulera la tombola. La kermesse aura lieu le vendredi 30 juin 2023 dans le parc derrière l'école René Char. L'APE tient par ailleurs à remercier tous les parents et enfants pour leurs participations aux différents événements de l'année écoulée. Nous espérons vous voir nombreux pour ce dernier événement de l'année scolaire.■

Le bureau de l'association

Amitié «GOULT - GUEBERSCHWIHR»

Après deux ans d'inactivité à cause du COVID, nous avons pour objectif de relancer les échanges avec nos amis et correspondants de Gueberschwih. De leur côté, l'envie est identique. Ils sont en train de créer un groupe au sein de leur village, qui s'occupera plus particulièrement des relations relatives au jumelage. Une petite délégation devrait venir à Goult à l'automne afin de nous rencontrer et voir avec nous sous quelle forme nous pourrions réactiver nos échanges dès le printemps 2024. Il faudrait trouver des familles acceptant de recevoir les nouveaux arrivants.

Vous pouvez, dès à présent, nous contacter, Jacqueline Chabaud (0652699993) ou Lydie Molinas (0634533897), afin de vous faire connaître si vous désirez recevoir une famille. Que ce soit vos

correspondants, ou d'autres personnes, ou pour les nouveaux, une nouvelle famille alsacienne, il nous faut rapidement connaître vos intentions afin d'organiser au mieux ce nouveau départ. Il y aura peut-être du monde à loger dès octobre 2024. Nous comptons sur vous pour accueillir chez vous les personnes qui seront de ces différents voyages et pour leur faire connaître notre belle région.

D'autre part, nous allons organiser mi-octobre notre repas Choucroute à la salle des fêtes, repas toujours amené et préparé par Marcel Metzler. Il se déplacera avant, pour le dernier marché de septembre, afin de vous proposer ses délicieux foies gras et autres spécialités. Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous portez à nos différentes actions.■

Jacqueline et Lydie



JUDO CLUB GOULTOIS : DERNIERES NOUVELLES !

Le 25 mars dernier, à la salle des fêtes de notre village, les jeunes judokas ont bien défendu nos couleurs. Les tout petits sont venus essayer le tatami en public : Thomas Benoît, Gabin Desfournaux, Arthur Durif et Léo Luçon ne se sont pas laissés impressionner.

Résultats :

Chez les Pré-Poussins : 1ère Camille Benoît, 2ème Alexandre Sompayrac, 3èmes ex-aequo Thomas Eustache et Axel Pézière.

Chez les Poussins : 1ers Ambre Maassen et Matthew Brochard, 2ème Soann Thomas et 3ème Ange Bernasconi.

Chez les Benjamins, 1ers Quentin Sompayrac et Kyan Dubey, 2ème Maxence Eustache et 3èmes Alma Nibbio et Camille Pucci.

Depuis notre animation, nos judokas sont allés à Pernes les Fontaines le 6 mai; Léon Poncet a fait honneur au Club en rapportant une médaille d'or. Pour finir l'année, nous animerons au cœur du village, tout comme l'an passé, sur la place de la Libération, la Fête de la Musique. En partenariat avec « le Goultois », nous mettrons à votre



disposition un stand de crêpes salées et sucrées. Bien sûr, la musique sera au rendez-vous et une super soirée vous attend. Notez bien cette date : Mercredi 21 juin à partir de 19 heures 30, place de la Libération.

La saison sportive se terminera le 22 juin et les inscriptions pour la rentrée prochaine auront lieu à partir du 12 septembre. Pendant l'été, au mois de juillet, vous pourrez suivre des cours de Taïso, au Dojo, toujours sous la gouverne de notre brillant professeur, Valéry Demeyère. ■

Lydie MOLINAS

Association des anciens combattants



Pour la cérémonie du 8 mai 1945, les membres de l'association Goult Robion des Anciens Combattants, déportés, résistants et victimes de guerre ont assisté à la messe qui a eu lieu en l'église de Goult, en mémoire des morts et résistants. Ensuite un rassemblement du public s'est effectué devant le monument aux morts.

Monsieur Gérard MARTIN, président départemental de la fédération Vaclusienne des ACVG, a remis la médaille de bronze de la fédération à Monsieur LAUVERJON Gérard. Engagé à l'âge

de 18 ans pour l'Algérie à Blida pour rejoindre Mers El Kébir, au service des Essences des Armées sous la protection de la Légion Etrangère, il assure la livraison du carburant aux forces militaires en transit sur la base Bousfer. De retour sur le territoire Métropolitain en mai 1964, il assure jusqu'à sa démobilisation un poste service carburants de l'OTAN. Il est libéré de ses obligations militaires avec le grade de Brigadier-chef. Il a longuement servi comme porte drapeau des Amis du Général de GAULLE à Cavaillon. Il exerce depuis 6 ans les fonctions de porte-drapeau départemental au sein de la fédération vaclusienne des ACVG. Tout récemment, il fait partie intégrante comme instructeur à l'école des porte-drapeaux créée par la fédération.

Monsieur le maire Didier PERELLO a lu le message du secrétaire du Ministre de la Défense, puis le conseil municipal des jeunes a effectué une lecture et enfin le public a écouté celui de l'Union Fédérale. La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité. ■

Jeanine GUITON secrétaire de la section



La Provence à l'épreuve du changement climatique

Les spécificités de la région

De nombreux bouleversements sont à prévoir dans notre région, avec des périodes de sécheresse plus intenses et plus longues, pas uniquement en été mais de façon pluriannuelle. Le plus grand défi auquel sera confronté notre région, sera la gestion de la ressource en « EAU » entre les 3 consommateurs importants :

- l'eau potable pour tous
- l'eau destinée à l'agriculture
- l'eau à usage des activités industrielles et autres... (ex. : le Calavon a connu 152 jours sans eau cette année)

Comment nous adapter car des solutions existent

Des formes nouvelles de stockage sont proposées par certains spécialistes telle que la multiplication des « retenues d'eau » appelées « mégabassines ».

Cette réserve de substitution est une solution proposée aux agriculteurs, qui pourrait, en cas de sécheresse ou de restriction d'eau, desservir plusieurs exploitations. Sans attendre ces solutions, plus longues à mettre en œuvre, on peut déjà :

- améliorer et optimiser le recyclage des eaux usées,
- moderniser les réseaux,

- mettre en place un partage plus équitable de la ressource entre les différents usagers.

Chaque domaine a ses solutions

a) L'agriculture

Avec 48.000 ha de surface agricole, l'agriculture est une activité majeure du territoire..

Pour s'adapter à l'évolution du climat, l'activité agricole de demain devra :

- privilégier des variétés culturales résistantes aux variations de température
- protéger la biodiversité en favorisant les rotations de cultures
- planter des cultures en altitude pour bénéficier d'un climat plus modéré
- associer la culture et les arbres.

b) La viticulture

- favoriser la diversité de la vigne afin de maintenir la période de maturation du raisin en septembre.

- utiliser la taille tardive afin de retarder le cycle reproducteur de la vigne.

- envisager un déplacement du vignoble à des altitudes plus élevées.

c) Les forêts

Avec 1.630.000 ha couverts par la forêt, la région est la deuxième de France la plus boisée. Nos forêts produisent la moitié de l'oxygène que nous consommons et représentent le principal réservoir de stockage du CO₂. Les actions principales à mener pour les préserver sont :

- protéger les vieilles forêts
- veiller au débroussaillage et à la prévention des incendies.

d) Les zones humides

Ces zones sont essentielles pour atténuer les effets du changement climatique et réguler les risques d'inondation. Les tourbières représentent 3 % de la surface du globe et stockent 2 fois plus de carbone que tous les arbres de la planète.

En conclusion

Le climat et la biodiversité sont en crise et entièrement liés. La biodiversité c'est la vie. Elle assure notre qualité de vie et est irremplaçable pour notre société. Nous dépendons tous de notre environnement où dans la nature tout est interconnecté. ■

Monique CHABAUD



HEBERGEMENTS SAISONNIERS

NOTE D'INFORMATION SELON LE TYPE D'HEBERGEMENT


1- Mettre en location sa résidence secondaire (en faire un meublé de tourisme, gîte)

Vous voulez mettre en location votre résidence secondaire. Vous pouvez le faire, à la condition de le déclarer préalablement à la mairie et aux impôts, et de respecter les règles de location d'un *meublé de tourisme*.

Le *meublé de tourisme* est un hébergement individuel de type villa, appartement, studio meublé proposé à la location.

Vous devez proposer votre logement à un client qui correspond aux 3 caractéristiques suivantes :

- Il a l'usage exclusif du logement loué, c'est-à-dire que vous n'êtes pas présent durant la location
- Il utilise le logement comme résidence secondaire, il ne s'agit pas de son domicile
- Il y réside pour une courte durée (location à la journée, à la semaine ou au mois)

 Vous ne pouvez louer votre logement à un même client plus de 90 jours consécutifs par année civile: Du 1er janvier au 31 décembre.

En zone A ou N du Plan local d'urbanisme et l'existence de Gîtes est règlementée.

2- Mettre en location sa résidence principale (en faire un meublé de tourisme,)

Vous voulez mettre en location votre domicile (ou *résidence principale*) durant une courte période, par exemple durant vos vacances ou le week-end ? Vous pouvez le faire, à la condition de le déclarer préalablement à la mairie et aux impôts, et de respecter les règles de location d'un *meublé de tourisme*.

 Votre domicile (ou *résidence principale*) est le logement que vous occupez au moins 8 mois par an (sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure).

3- Chambres d'hôtes (et table d'hôtes)

Proposer une chambre d'hôtes implique d'accueillir le client, de lui louer une chambre meublée ayant accès à une salle d'eau et à un WC,

C'est une activité professionnelle de nature commerciale ou agricole. Elle peut être exercée toute l'année ou à la saison.

Le loueur doit au préalable se déclarer en mairie, s'immatriculer et s'affilier à la Sécurité sociale.



Immersion au XI^e siècle

LA MÈDIEVALE GOULTOISE



9/10 SEPT 2023
première édition

L'association des commerçants « Goult Village caché en Luberon » organise

La première Médiévale Goultoise qui se tiendra le week-end des **9 et 10 septembre 2023** à l'intérieur du village.

Lors de cette immersion dans le XI^e siècle, retrouvez : reconstitutions historiques, échoppes médiévales, artisanat d'Art, troubadours et diverses animations telles que combats, tir à l'arc, lancer de hache...

Profitez également de cet évènement festif pour visiter la Chapelle des Hommes ainsi que le village avec l'Association du Patrimoine de Goult.

Points de restauration et buvettes sur place.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer l'Histoire dans notre beau Village.

*Le bureau de l'association
Affiche : Tanguy*

La «Pierre Sèche»

Goult accueille le XVIII^e Congrès International sur la Pierre Sèche du 2 au 8 octobre 2023

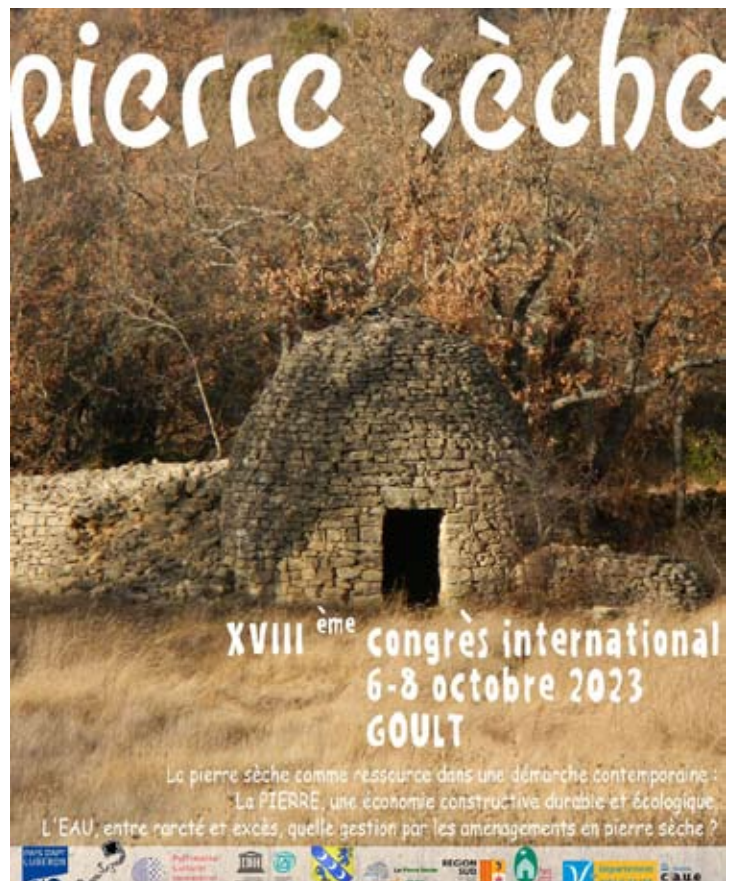
L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire ancestral. Il est associé à la construction d'ouvrage en empilant les pierres les unes sur les autres sans utiliser aucun autres matériaux. En 2018, l'Unesco a reconnu le savoir-faire de bâtir en pierre sèche comme « Patrimoine Immatériel de l'Humanité ».

PROGRAMME DU CONGRÈS

Du 2 au 5 Octobre : chantier participatif au Moulin de Jérusalem

Du 6 au 7 Octobre : déroulement du Congrès

<http://www.goult.fr/> - <http://www.pierreseche-international.org/> - <https://calenda.org/1026495>





L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire ancestral. Il est associé à la construction d'ouvrage en empilant les pierres les unes sur les autres sans utiliser aucun autre matériau. En 2018, l'Unesco a reconnu le savoir-faire de bâtir en pierre sèche comme « Patrimoine Immatériel de l'Humanité ».

Petit voyage dans l'histoire

Sans pouvoir être datée avec précision, la technique de construction en pierre sèche est préhistorique. Les terrasses de cultures sont une forme paysagère universelle sur les collines ou versant des montagnes. Cette technique de construction se retrouve partout dans le monde : dans les Andes avec les civilisations des Indiens Incas, Aztèque et Mayas, en Asie avec la Chine et le Népal, en Indonésie et au Sri-Lanka, en Afrique avec le Cameroun et le Nigeria et en Europe essentiellement en Pays Méditerranéen et au Proche-Orient.

Les Terrasses de Cultures

La Provence concentre un patrimoine considérable de constructions en pierre sèche qui ont façonné les paysages du Luberon grâce aux agriculteurs d'autrefois. Les terrasses de cultures ont été une nécessité agricole au cours des siècles : c'est l'épierrement des parcelles cultivables qui a fourni le matériau nécessaire à la construction de murs en pierre sèche. Des blocs de pierre de l'époque miocène, délités naturellement par l'érosion, ont fourni des matériaux utilisés sur place pour la construction de ces murs. Les agriculteurs d'autrefois ont construit des murs en pierre sèche, des galeries drainantes, des aiguiers qui sont des citernes taillées dans la roche et voûtées de pierres, servant à recueillir les eaux de ruissellement, des abris en pierres sèches appelés « bories », des bergeries et des « apiés » qui sont des niches réservées au cœur d'un mur de soutènement pour y recevoir des ruchiers.

La pierre sèche est un atout pour l'environnement

Ces constructions offrent un habitat pour une grande diversité d'espèces végétales et animales ce qui favorise la fertilité des sols et l'équilibre biologique en créant un écosystème propice à l'agriculture. Leur topologie permet de gérer efficacement



l'écoulement des eaux de pluie. Cette capacité de gestion de l'eau est un atout pour la flore grâce aux plantes ligneuses résistantes au manque d'eau comme le lierre et la vigne mais également pour la faune avec un cortège d'animaux sauvages qui viennent s'y abriter comme les chouettes, les hérissons, les lézards, les guêpes, les fourmis et araignées.

Le Conservatoire des Terrasses de Culture de Goult

A Goult, en 1982, la création du Conservatoire des Terrasses de culture du quartier de la Garriguette, a permis de conserver et valoriser une partie de ces éléments caractéristiques du patrimoine de la Provence. Ces terrasses nommées par les provençaux « restanque » ou « bancou » ont été construites dans un amphithéâtre naturel qui s'étage sur cinq hectares. Ce lieu, à proximité du village, est protégé du Mistral et du gel par son exposition plein sud. Ces terrasses ont été aménagées en étages, soutenues par des murets en pierres sèches réhabilités par des chantiers de bénévoles de l'APARE. Aujourd'hui une convention entre les propriétaires fonciers, la Municipalité, le PNRL et l'APG permet d'en assurer l'entretien et l'animation. ■

Monique CHABAUD



L'Information Géographique, discret patrimoine du Petit Luberon

On ne présente plus le Luberon, ce haut-lieu provençal - s'il en est -, prisé pour ses spots naturels remarquables, ses villages évocateurs, ses couleurs naturelles, sa biodiversité inspirante, ses terroirs d'exception, sa douceur de vivre, sa qualité de vie, ses champs de lavande fine et ses cigales étourdissantes. Mais dans un registre plus confidentiel, deux villages haut-perchés ont été les points de repère de l'Institut Géographique National, organisme qui fait référence mondiale en matière de Cartographie. Direction le Petit Luberon : Roussillon et Goult, Goult et Roussillon. Retour dans le temps... et dans l'espace.

Instants de rétrospective

En 1940, pour tromper l'ennemi et protéger le matériel de guerre, les Autorités françaises créent un organisme civil « dont le rôle est d'exécuter dans le domaine géodésique, topographique et cartographique tous les travaux d'intérêt général ». L'Institut Géographique National est né et remplace le Service Géographique de l'Armée. Héritier de la longue tradition militaire en matière de cartographie, d'expertise et de moyens, l'IGN forme ses futurs ingénieurs et techniciens pour « entreprendre des travaux de triangulation, d'arpentage et de nivellement pour le compte de l'Etat, des Départements ou des Communes ». Quelques années plus tard, c'est une nouvelle section géographique de l'Etat-major qui est créée. Elle tient ses origines du SGA et devient, en 1999, le 28^e Groupe Géographique.

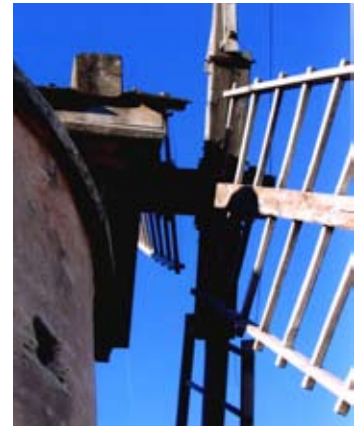
La plus petite échelle territoriale, point stratégique et tremplin de développement

En 1947, à Goult, l'IGN acquiert un moulin médiéval en ruines, à 240 mètres d'altitude, recensé sur le cadastre de Cassini depuis le 18^e siècle. De mai à septembre, la luminosité exceptionnelle du ciel nocturne et la pureté de l'air favorisent l'observation des astres pour déterminer avec précision les points à cartographier. L'année suivante, l'IGN y installe son Ecole Nationale des Sciences Géographiques ; le moulin devient centre d'astronomie. Des casemates sont montées pour la formation à la géodésie, la topographie et la cartographie. Or, les fortes chaleurs et l'inflation du prix des locations nécessitent un nouvel aménagement. Ce site de crête ne pouvant être bâti, le transfert de l'Ecole a lieu grâce à l'intervention de la commune voisine de Roussillon. Sa capacité d'accueil permet la construction de bâtiments pour les officiers, les instructeurs et les ingénieurs. Ce maillage territorial inter-communal amplifie les activités de l'IGN. Jusqu'en 1990, la continuité territoriale est assurée et les promotions provenant déjà de divers pays se succèdent.

Territoires de projets et projets de territoires

Nombreux sont les travaux réalisés sur les périmètres de Goult et de Roussillon : expérimentation de mesure de longues distances à l'aide du telluromètre, développement du nivellement barométrique en saut de mouton, chambre balistique destinée à photographier des satellites artificiels sur fond d'étoiles en vue de liaisons géodésiques intercontinentales, développement des déterminations astronomiques de campagne

par les méthodes des droites de hauteur, études opérationnelles de nouveaux instruments : le chronoscope, le chronographe, le statoscope. En 2002, un projet de Conservatoire national des sciences géographiques émerge après le départ de l'IGN quelques huit ans plus tôt. La coopération entre l'Amicale des Retraités, la Communauté de communes de Pied-Rousset avec



Bonnieux, Roussillon et Goult, le Parc Naturel Régional du Luberon, a préalablement mené à l'organisation de l'exposition « cartographier le monde » mettant en valeur leur histoire commune ou encore les missions du 28^e Groupe Géographique venu sur place. Aujourd'hui, la nouvelle dénomination de l'IGN en Institut national de l'information géographique et forestière lui confère une mission d'inventaire forestier, à la faveur de la cédraie du Luberon qui s'étend notamment sur Bonnieux.

Perspectives

Le compas de centrage, la règle à éclimètre, le stéréoscope pliant de poche, les alidades nivélitrice et holométrique, le compteur à fil perdu, le pantographe et autre boussole ont laissé place, à nouveau, à de nouvelles techniques d'observation et le GPS remplace l'astronomie de position. L'outil informatique est désormais au service de la Géographie avec les systèmes d'information géographique qui exponentient les études et les données cartographiques au service des territoires. Des évolutions et des domaines où excelle le laboratoire de recherche ESPACE à l'Université d'Avignon. Une sorte de logique historique en matière de géographie en Vaucluse. En cette quatre-vingtième année de l'ENSG, un souvenir du lieu dit « Moulin de Jérusalem » s'imposait. Il a servi d'orientation et de création de cartes, pendant près d'un demi-siècle.

De la mappa mundi à la carto, il n'y avait qu'un moulin et deux villages du Petit Luberon. ■

D'IGN à InGéNierie, un champ de possibles.

Chrystelle ROUX, Ingénieur d'études et territorial



Chapelle des Hommes

Inauguration des peintures murales de la Chapelle des Hommes



Le 28 avril dernier, après un long travail de restauration, les peintures murales de la Chapelle des Hommes ont été inaugurées par le maire de Goult, M. Didier Perello, en présence de Mme. Christine Hacques, sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, de M. Jean-François Lovisolo, Député du Vaucluse, des représentants de la Région et du Département, de Mme. Blandine Silvestre, Conservateur Délégué des Antiquités et Objets d'Art, et du Père Marc Quatrefages, président de la Commission Diocésaine d'Art Sacré.

M. Perello a relaté l'aventure représentée par la restauration de la Chapelle des Hommes, débutée il y a plus de dix ans, et qui se termine par l'inauguration de ces peintures du XIVe siècle, achèvement de ce long chantier. Il a également rappelé l'engagement financier de la commune de Goult, ainsi que le soutien apporté par l'État, au travers de la Direction Régionale

des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC-PACA), le Département de Vaucluse. Il a remercié les différents intervenants, l'architecte du Patrimoine chargé des travaux de structure, M. Jean-Denis Schauer, M. Romain Gilbert, architecte du Patrimoine maître d'œuvre de la restauration des peintures murales, et bien évidemment Mme. Zina Perraut, restauratrice du Patrimoine et M. Jean-Pierre Boyer, qui ont pendant deux ans, sans ménager leur peine ni leur temps, au scalpel et à la petite brosse, dégagé de leur gangue de plâtre les peintures que tous ont pu admirer ce vendredi.

En effet, si le projet initial ne prévoyait que le dégagement des peintures des pignons Ouest et Est, il est apparu à l'équipe projet, sous le contrôle scientifique de la DRAC-PACA, représentée par M. Pierrick Rodriguez, Conservateur délégué des Monuments Historiques, que, sous les couches de plâtre, de nombreuses peintures du XIVe siècle pouvaient être sauvées et méritaient de l'être. Il est ainsi de la représentation d'Agoult des Baux, Sénéchal de Toulouse et du Lauragais, reconnaissable à ses armoiries (la croix de Toulouse et la comète des Baux). Après une prise de parole de Mme. Christine Hacques, sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, qui a exprimé sa fierté de voir la participation financière de l'État si bien utilisée pour la satisfaction de tous les publics, un apéritif a été servi à l'ensemble des invités, qui se sont vu offrir une bouteille de Côtes du Ventoux cuvée spéciale « Chapelle des Hommes », issue du travail des vignerons de Goult, et dont l'étiquette, créée pour l'occasion, représente les anges du Jugement Dernier peints voici huit cents ans... ■

La visite des peintures murales de la Chapelle des Hommes...

Le 13 mai dernier, après l'inauguration officielle des peintures murales de la Chapelle des Hommes, la journée a été consacrée à la présentation au public des peintures de la Chapelle. Pendant toute la journée, et malgré un orage qui, en milieu d'après-midi, obligera les personnes chargées de l'accueil à se réfugier dans l'Église Saint-Sébastien, des conférences d'environ une demi-heure ont accompagné d'une part, la découverte des peintures de la Chapelle des Hommes, mais également l'histoire de leur restauration.

De plus, les nombreux visiteurs ont été informés du classement Monument Historique au titre mobilier de plusieurs tableaux et objets, comme, par exemple, les fonts baptismaux en pierre sculptée et

peinte de la fin du XVIIe siècle, et surtout du grand tableau de Philippe Sauvan, chef-d'œuvre de la peinture provençale du milieu du XVIIIe siècle, qui a permis aux visiteurs de s'initier à la critique d'art en découvrant le programme pictural extrêmement complexe de cette œuvre, contrastant avec les représentations plus guidées d'autres tableaux.

Il a été également proposé aux visiteurs les bouteilles des vignerons de Goult, Cave Coopérative de Lumières, Domaine de l'Angèle et Domaine de la Verrière, à l'étiquette spécialement conçue pour la Chapelle des Hommes. Par ailleurs, une souscription a été ouverte pour la réédition de l'ouvrage de Maïté Laurent « Goult, Chroniques d'un village en Provence », qui a rencontré un franc succès. D'autres visites seront programmées dans les prochaines semaines. ■

Francis ROCHE

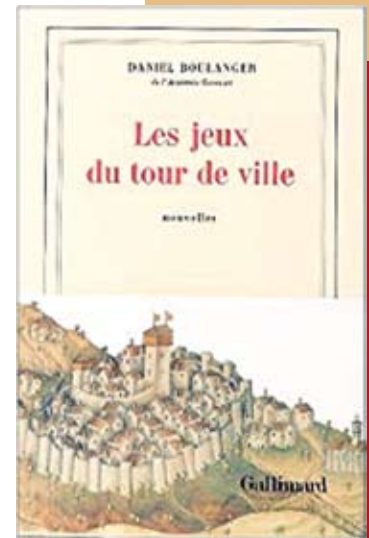


L'ouvrage de la réserve

«Les jeux du tour de ville» (nouvelles) de Daniel BOULANGER - Ed. Gallimard - 314 p. - DL 1983

Voici un livre d'amour. Chacune de ses pages se confond avec une rue, une place, un passage, une maison, un jardin de la ville. L'auteur y traque ses souvenirs et les secrets de ses concitoyens. Il y en a de toutes sortes, tendres ou scabreux, violents ou drôles, amers ou voluptueux, et comme les remparts sertissent le dédale des rues, le style de l'auteur fait de ces pages le plus surprenant des bijoux baroques.

Romancier, poète, nouvelliste, dramaturge, scénariste, acteur, Daniel Boulanger (né en 1922 à Compiègne, décède en 2014 à Senlis) appartient à cette race d'écrivains aux talents multiples. Encensé par la critique, loué par les jurys littéraires et membre de l'Académie Goncourt de 1983 à 2008, Daniel Boulanger est pourtant un auteur discret mais dont la qualité de son oeuvre mérite d'être redécouverte ! Plusieurs ouvrages de Daniel BOULANGER sont disponibles à la médiathèque. ■

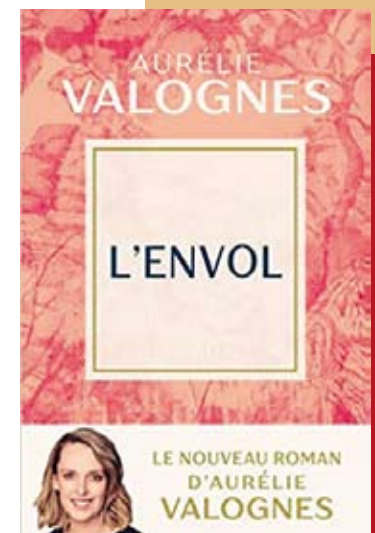


Zoom sur quelques romans

«L'envol» de Aurélie VALOGNES - Ed. Fayard - 380 p. - DL 2023

Entre une mère et sa fille, l'amour reste toujours fragile. Entre bienveillance et malentendus, envie d'être ensemble et désir d'émancipation, portraits croisés d'une mère célibataire et de sa fille unique. D'abord fusionnelle, leur relation se distend quand l'école puis l'ascension sociale de la fille viennent heurter les rêves plus modestes de la mère.

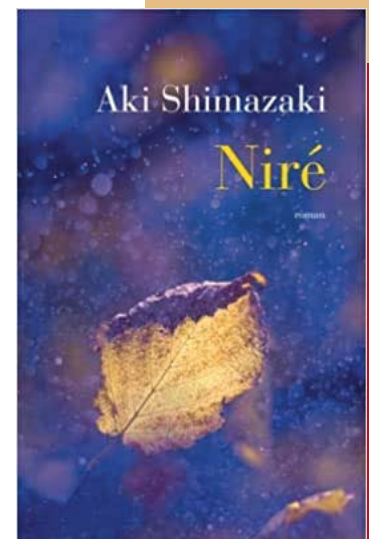
Un roman touchant, beau et émouvant sur l'amour filial, qui interroge les différences de classes, les notions de réussite et de bonheur, et qui pose surtout la question que nous avons tous dû affronter : peut-on grandir sans trahir ? ■



«Niré» de Aki SHIMAZAKI - Ed. Actes Sud - 144 p. - DL 2023

Nobuki Niré mène une vie heureuse avec son épouse et leurs deux fillettes. La nouvelle d'un troisième enfant à naître vient illuminer plus encore cette douce existence. Seule ombre au tableau : la maladie d'Alzheimer de sa mère Fujiko semble empirer et celle-ci ne le reconnaît plus.

Un jour, dans le tiroir de son ancien bureau d'écolier, Nobuki découvre un journal intime. Il comprend que sa mère a éprouvé le besoin de consigner tout ce qu'elle avait peur d'oublier, le quotidien, les colères tues, les souvenirs joyeux, les craintes enfouies. Et c'est par ces mots qu'il va faire la connaissance d'une femme qui a eu une vie avant lui, à travers lui, et qui ne peut désormais plus en rendre compte. ■





Le policier à lire

«Les disparus de la Durance» de Sandrine Destombes - Ed. Hugo
Thriller - DL 2023 - 400p.

DES AFFAIRES QUI PRENNENT LEUR SOURCE PRÈS D'UN COURS
D'EAU...

« – Vous m'avez apporté des pieds sans corps, s'amusa le légiste qui venait de s'ajouter au groupe, vous m'offrez maintenant des corps sans pieds. Capitaine Vaas, laissez-moi deviner : petit, vous aviez besoin de finir vos puzzles, je me trompe ? »

Martin Vaas, officier de la police judiciaire à Paris est appelé sur les quais, en face du 36 Quai des Orfèvres. Des pieds dans des baskets flottent dans la Seine, mais sans aucune trace de cadavres... Il apparaît rapidement que cette affaire fait écho à d'autres cold-cases. Appuyé par son équipe et par le commandant Lazlosevic, à la tête de la nouvelle division UAC3, spécialisée dans l'analyse comportementale et criminelle et des affaires complexes, l'officier Vaas va découvrir que cette affaire prend sa source, il y a plus de vingt ans, sur les rives de la Durance. ■

Un documentaire historique

«La merveilleuse histoire de Marseille» de Jean Contrucci - Ed. Hervé
Chopin - DL 2023 - 110p.

L'Histoire comme un conte

L'objectif de cette collection est de ré-enchanter l'histoire, la raconter comme on raconte un roman. Des ouvrages courts et illustrés qui s'adressent au plus grand nombre, dans le sens noble du terme. Il nous est impossible de raconter toute la longue histoire de Marseille. Il va falloir chausser des bottes de sept lieues pour enjamber les siècles dans les dimensions modestes de cet ouvrage et se restreindre à l'histoire attestée par l'Histoire. Il y a déjà suffisamment à faire !

Pour ceux qui seraient offusqués par le qualificatif « merveilleuse » accolé au nom de cette cité pleine de bruit et de fureur, sans cesse en révolte contre le pouvoir central, farouche défenseuse de ses libertés, cent fois détruite pour mieux renaître de ses cendres, précisons que le mot vient de l'italien meraviglia, qui peut s'entendre comme « plein de mystères, de surprises et d'étonnements ». Sur ce plan-là, Marseille a de quoi rassasier les plus affamés. ■



Des nouveautés pour la jeunesse seront disponibles en prêt à la médiathèque au début du mois de juillet (BD et albums)

ATTENTION, la médiathèque municipale sera fermée le samedi pendant les mois de juillet et août.



Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Médiathèque - Agence Postale Communale - Point
Info Municipal 04 90 72 38 58
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
ADMR de Goult 04 90 72 38 15
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
84400 APT - Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Docteur NAHON 04 90 72 05 69
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Ostéopathe RITZENTHALER 07 79 90 62 70
Psychologue RINIE 06 08 15 95 70
Naturopathe MAZZOLINI 06 56 86 72 04
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Permanences UFC Que choisir

A la maison des associations d'Apt, rue Cély, les
2^{ème} et 4^{ème} mercredis de 9h à 12h sur rendez-vous
au 04 42 93 74 57

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 09 77 408 408
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à
12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de
8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>
Les encombrants sont enlevés gratuitement par la
mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au
secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au premier trimestre 2023, l'indice de référence des
loyers s'établit à 138,61. Sur un an, il augmente de
3,49%. Mise à jour du 14 avril 2023.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 1er mai 2023, le smic horaire brut est de
11,52 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de
travail est de 1.747,20 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné
la possibilité de s'informer sur l'emploi grâce à la
lettre numérique d'information municipale. En effet,
grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie
de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous disposez d'un
accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec
une connexion Internet, permettant de naviguer sur
le site du Pôle Emploi. N'oubliez pas également de
vous rendre sur le site www.service-public.fr qui
regroupe toutes les informations liées aux services
de l'Etat.

*La mairie de Goult met à disposition de
tous la totalité des informations culturelles,
associatives et municipales sur le site Internet
communal : www.goult.fr*



Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal. Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone. Merci de votre compréhension.

Nos joies,

Naissances :

Even, Frédéric LE GUILLERMIC..... né le 12 janvier 2023 à AVIGNON
 Julia, Valérie, Sylvie PEZIEREnée le 5 janvier 2023 à CAVAILLON
 Dahlia Simone MEZARD née le 4 avril 2023 à AVIGNON
 Ian, Serge, Frédéric MAISSONNIER.....né le 17 mai 2023 à CAVAILLON

Mariages :

LEFEVRE Gérard et LEICHEL Régine..... le 19 avril 2023

Nos peines,

Décès :

BOYER Laurent..... le 25 septembre 2022
 PETIT Maurice..... le 7 février 2023
 JOUVAL Denis..... le 22 mars 2023
 LUND Per le 12 mai 2023
 MEYSSARD Paul Le 04 juin 2023

Hommage à Laurent BOYER

Fils de Colette, directrice de l'école du village pendant de longues années, Laurent BOYER est parti, trop jeune. Ancien joueur de l'équipe du Football Club Goultois, il était volontaire, passionné et engagé. Chasseur depuis son plus jeune âge, c'était un amoureux de la nature, des animaux, et des chiens qui lui apportaient beaucoup. Il manque à tout le monde.

Les plaisirs de « Bouche » et des « Goûts » s'en sont allés...

Enfant du pays, Denis JOUVAL était revenu dans son village natal nous faire goûter les recettes que sa maman, du fond de sa cuisine, lui avait transmises. Ainsi, « les petits farcis », « le civet de lièvre », « les pieds et paquets » et même « le couscous » ont fait la joie des touristes et des Goultois, qui, pendant des années, sont venus partager un repas, à Lumières. Denis nous a quittés, trahi par une méchante maladie, alors que l'heure de la retraite venait tout juste de sonner. L'Association « Goult village caché en Luberon » n'oubliera pas son « savoir faire » et sa gentille participation lors des diverses manifestations qu'elle a organisées. Tchao Denis !

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

SUDOKU

	6	5		7				
2	7					5	9	
				5	1	2		7
7	1	2				3	8	6
6			8		3			
3								
5		7		8			3	4
				3		9		
	3				6	7	1	

Avec les 4 chiffres des cases en jaune, retrouvez la superficie de la commune : _ _ _ _

Solution du numéro précédent

9	6	5	3	7	2	8	4	1
2	7	1	4	6	8	5	9	3
4	8	3	9	5	1	2	6	7
7	1	2	5	9	4	3	8	6
6	5	4	8	2	3	1	7	9
3	9	8	6	1	7	4	5	2
5	2	7	1	8	9	6	3	4
1	4	6	7	3	5	9	2	8
8	3	9	2	4	6	7	1	5

Chapelle des Hommes
1328

Les services publics



Commune de Goult

Coordonnées des services

Mairie de Goult

31 place Jean Moulin - 84220 Goult
Tél. : 04 90 72 20 16

ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
Le mercredi de 8h00 à 12h00.
Le samedi de 9h00 à 12h00.

[service secrétariat général
accueil-goult@orange.fr](mailto:accueil-goult@orange.fr)
[service comptabilité
compta-goult@orange.fr](mailto:compta-goult@orange.fr)

Permanences

Maire, adjoints et la responsable du C.A.S, uniquement
sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie
au 04 90 72 20 16.

Médiathèque Municipale (APC)

24 passage Guy Guiton - 84220 GOULT
Tel. : 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr

ouverte au public du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
Le samedi de 8h30 à 11h30.

